

Objet : FINANCES - Ecole Jules Ferry B (Maternelle) - premier équipement d'une salle de classe - demande de subvention au Conseil Général



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 69/13 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 27 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 29 AOÛT 2013

Affiché le : 28 AOÛT 2013

L'An deux mille treize, le vingt-six août, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 14 août 2013

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, LLOUBÈRES, SUZE, FERTE.

PROCURATIONS

Mme LASSALLE	à	Mme MAUREL
Mme PETIT	à	M. ZAMBONI
M. LOUGE	à	M. FERTE
Mme GESTA	à	Mme SUZE

ABSENTS : Mme DURAND, M. SALAÜN

Secrétaire : Mme GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - Ecole Jules Ferry B (Maternelle) - premier équipement d'une salle de classe - demande de subvention au Conseil Général

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en raison de la restructuration de l'école Jules Ferry, il apparaît nécessaire d'acquérir du mobilier et du matériel scolaire pour la somme de 7 242.33 € HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

➤ De demander une subvention auprès du Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 août 2013

Le Maire,

Lysiane MAUREL

